

PV de la réunion du Conseil de l'ED de philosophie réuni en formation plénière le 04 février 2013

Présents : Bernadette Bensaude-Vincent, Philippe Büttgen, Elodie Djordjevic, Annick Jaulin, Laurent Jaffro, Chantal Jaquet, Ramine Kamrane, Max Kistler, Sandra Laugier, Stéphanie Roza, Jean Salem (11)

Procurations : Dimitri El Murr (à Annick Jaulin), Geneviève Fraisse (à Chantal Jaquet), Chantal Collet (à Chantal Jaquet), Jean Gayon (à Max Kistler), (4)

Excusés : Marion Bernard, Jean-Christophe Brochier, Bertrand Hirsch, Otto Pfersmann, Bastien Lesage, Marwan Rashed, (6)
La réunion commence à 17h37

Le premier point de l'ordre du jour est abordé ; approbation du PV du précédent conseil

Le PV de la réunion du 25/09/2012 du conseil de l'ED est approuvé à l'unanimité des votants : 15 votes exprimés (0 ne prennent pas part au vote, 0 abstention, 0 contre).

Le second point de l'ordre du jour est abordé : Informations de la directrice

La directrice de l'ED porte des informations générales à la connaissance du conseil.

-Elle mentionne d'abord la nomination de Madame Yumiko OHYAMA comme nouvelle secrétaire du bureau de l'ED et évoque les problèmes causés par la coïncidence de la date du renouvellement de son contrat et de celle de la prorogation de sa carte de séjour, problèmes qui sont en passe d'être réglés.

-Elle dresse le bilan des contrats doctoraux PNMU et contingent présidentiel : 2 admis sur 3 candidats proposés pour les contrats doctoraux PNMU : David Zarebski et Elise Aurières, et 1 admise sur 2 pour les contrats doctoraux Contingent présidentiel : Gaëlle Pontarotti. Gaëlle Pontarotti a par ailleurs été proposée et retenue pour la mission à l'association Paris Montagne. La directrice signale que pour l'instant il n'y a aucune garantie que les contrats doctoraux du contingent présidentiel soient reconduits l'année prochaine.

-Elle informe le conseil que Dominique Khalifa sera le nouveau directeur du collège des ED de Paris1, mais il ne fera qu'un mandat d'un an. Le collège des ED s'interroge actuellement sur les relations avec le Pres qui se propose lui aussi de mettre en place un collège des écoles doctorales, des parcours doctoraux. Une réunion doit avoir lieu à ce sujet le 13 février où les directeurs des écoles doctorales sont conviés mais les statuts des différentes entités, le nombre et la qualité de leurs représentants restent très flous et l'on peut craindre que les décisions ne soient pas très représentatives et d'autant plus sujettes à caution que dans un avenir proche les Pres doivent être supprimés par le gouvernement. La directrice demande l'avis du conseil sur la position à adopter. A ses yeux les écoles doctorales de Paris 1 doivent être présentes dans les instances du Pres et ne pas perdre la main sur les parcours doctoraux et le recrutement des contrats doctoraux.

Laurent Jaffro exprime son accord et ajoute qu'il faudrait que le mouvement de construction soit initié par le bas, que ce soit le collège des écoles doctorales et les

instances représentatives des établissements qui décident des procédures et non pas le Pres qui impose une structure par le haut.

Philippe Büttgen propose de surseoir à toute décision car il n'y a pas d'urgence à mettre en place des nouvelles mesures, étant donné l'incertitude qui pèse sur l'avenir des PRES.

Chantal Jaquet précise qu'en raison des incertitudes qui pèsent sur la définition des parcours doctoraux, elle a préféré reporter la réunion prévue avec tous les HDR pour les consulter au sujet de ces parcours, en attendant que les cadres soient davantage éclaircis au sein du PRES et du collège des ED.

-Elle informe également le conseil de l'achat des usuels mis à la disposition des doctorants dans la salle 1908 conformément aux engagements pris lors du précédent conseil.

-La revue *Philonsorbonne* sera désormais hébergée par le site de revue.org. Le transfert est en cours. Charles Gueroult est chargé de la construction du nouveau site. Cette nouvelle version de la revue sera accompagnée d'un élargissement du comité de lecture de la revue à des personnalités scientifiques internationales, ainsi que de son ouverture à des doctorants d'autres universités. Chantal Jaquet estime nécessaire que parallèlement à cet élargissement, des statuts soient rédigés pour la revue.

-Le bilan de la formation aux métiers d'édition par Jean-Christophe Brochier est évoqué. La directrice fait état des commentaires très favorables des participants. Stéphanie Roza, ayant elle aussi participé à la formation, en souligne l'apport positif.

-La directrice de l'ED évoque le problème des vacances indues qui avaient été retirées du budget 2012 de l'ED. 500 euros ont restitués par virement mais la totalité de la somme due n'a pas été reversée à l'école, malgré des demandes réitérées.

Le troisième point de l'ordre du jour est abordé : Bilan financier 2012

Ramine Kamrane expose le bilan financier 2012. Le poste le plus important des dépenses concerne les missions des doctorants 15656,71, les appels à projets ; 4371,44.

Le bilan est approuvé à l'unanimité des votants : 15 votes exprimés (0 ne prennent pas part au vote, 0 abstention, 0 contre).

Le service de la comptabilité a récemment informé le responsable administratif de l'école doctorale de philosophie que certaines missions de l'école doctorale dûment enregistrées sur Sifac, engagées et validées en 2012, ne seraient pas prélevées sur le budget 2012 de l'école doctorale, mais sur le budget 2013, sans autre précision.

Cette situation revient à faire payer deux fois la même mission à l'école doctorale, car elle perd le reliquat du budget 2012 qui aurait été destiné à payer ces missions et elle voit son budget 2013 amputé par des frais qui relèvent de l'exercice 2012.

Le conseil de l'école doctorale s'émeut de cette mesure et vote une motion qui sera transmise à la direction des affaires financières et au vice-président chargé des moyens.

« LE CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE DE PHILOSOPHIE DEMANDE QUE LES MISSIONS ENREGISTREES ET VALIDEES EN 2012 SOIENT TOUJOURS IMPUTEES SUR LE BUDGET 2012 ET NON SUR LE BUDGET 2013 »

La motion a été approuvée à l'unanimité des votants : 15 votes exprimés (0 ne prennent pas part au vote, 0 abstention, 0 contre).

Le quatrième point de l'ordre du jour est abordé : Répartition du budget 2013

Les prévisions budgétaires et la ventilation pour l'année 2013 sont portées à la connaissance du conseil. Le budget de l'école est identique à l'année précédente : 45500

Les dépenses fixes se montant environ à 10000-10500 euros, les 35000 euros restants seront alloués aux missions (18000 euros), appels à projets (7000 euros) et formations (1000 euros).

La proposition de répartition du budget est mise au vote :

Le conseil approuve à l'unanimité des votants : 15 votes exprimés (0 ne prennent pas part au vote, 0 abstention, 0 contre).

Les ateliers en éthique appliquée (organisés par Claire Larroque et Nicolas Delon) devaient se dérouler sur deux ans. Or les organisateurs ont déjà presque épuisé le budget total alloué par l'ED, et demande si une aide supplémentaire peut leur être accordée étant entendu que le budget initial n'était pas très élevé. Le conseil décide qu'une aide de 600 euros peut leur être accordée par l'école, le centre de recherche Phico pouvant prendre le relais pour le reste.

Le sixième point de l'ordre du jour est abordé

Le conseil vote une motion au sujet des primes de soutenance qui sera transmise aux services financiers. Ceux-ci demandaient que le conseil se prononce à nouveau sur le maintien de cette mesure pour l'exécuter.

Motion :

« Le conseil de l'école doctorale de philosophie en sa séance du lundi 4 février 2013, décide de reconduire les mesures en vigueur accordant une prime de soutenance de thèse d'un montant de 150 euros à tous les doctorants qui ont déposé leur thèse et dont les noms seront communiqués par la direction de l'école doctorale.

Motion approuvée à l'unanimité des 15 votes exprimés (0 ne prennent pas part au vote, 0 abstention, 0 contre).

Le cinquième point de l'ordre du jour est abordé : Préparation de la visite de l'AERES

Chantal Jaquet rappelle le programme de la visite, la composition du comité d'évaluation. Le conseil s'interroge sur le caractère interdisciplinaire du comité d'évaluation AERES. Le souhait est exprimé qu'un second philosophe soit membre du comité.

Chantal Jaquet demande l'avis des membres du conseil sur la présentation de l'ED devant le comité de visite AERES et récolte les suggestions.

Le point six de l'ordre du jour est abordé : projet de convention

La directrice de l'ED présente un projet de convention avec l'école doctorale de philosophie de l'université de Brazzaville concernant les échanges enseignants-chercheurs, doctorants, les cotutelles. Le projet est approuvé à l'unanimité des 15 votes exprimés (0 ne prennent pas part au vote, 0 abstention, 0 contre).

La séance est levée à 19h10.